

LA LETTRE

Association fondée en 1980

vol. XXXV – N° 76 – octobre 2014



A vos agendas !

Mardi 25 novembre 2014 à 19h

Assemblée générale de l'Association

suivie à 20h d'une conférence de

Monsieur Patrick Ghion

**"Internet et les enfants :
attention, danger!"**

(Voir page 10)



Le mot du Président

Touche pas à ma porte !

30 juillet 2014, 22h : « Ici la police. Vous êtes bien le responsable de l'Association Korczak ? Nous vous appelons pour vous prier de venir tout de suite à votre bureau qui semble avoir été cambriolé... » Sur place, quelques minutes plus tard, le constat est simple. La porte a été méchamment forcée au moyen d'un pied-de-biche et dans le bureau, tout est sens dessus dessous : papiers et livres jonchent le sol, les tiroirs sont ouverts, vidés de leur contenu. Pour autant, vérification laborieusement faite par notre secrétaire pendant le restant de la nuit, rien ne manque : le téléphone, l'ordinateur, l'imprimante, la photocopieuse... tout est là. Bilan final, une fois nettoyage et rangement accomplis : une porte cassée, et des frais de serrurerie d'urgence que notre assurance ne couvrira pas, franchise oblige. Alors, je m'adresse à toi, monte-en-l'air de mes deux : la prochaine fois que te prendra l'irrépressible envie de visiter notre modeste association, (dont c'est, en trois ans, le troisième cambriolage, chaque fois pour le même inexistant butin), épargne-toi la peine de casser ma porte : derrière il n'y a ni coffre, ni même tirelire. Bien plutôt, appelle-moi à toute heure du jour ou de la nuit (mon numéro est dans l'annuaire) : je viendrai personnellement t'ouvrir la porte et, pour te remercier de ton intérêt, et pour que tu ne repartes pas les mains vides, cette fois, je t'offrirai quelque chose de valeur, et même d'une valeur inestimable : un livre de Korczak!

Daniel Halpérin



Jean Zermatten et les droits de l'enfant à l'honneur

La salle Jean-Piaget était comble en ce 10 octobre 2014 pour le Dies academicus de l'Université de Genève. C'est avec une joie très particulière que nous avons assisté à cette

cérémonie placée toute entière sous le signe des droits de l'enfant et qui a vu notre ami Jean Zermatten recevoir le titre de docteur honoris causa pour son action infatigable au service de ces droits. Pionnier internationalement reconnu pour son engagement en faveur d'une justice juvénile à visage humain, c'est-à-dire visant d'abord l'éducation et la réparation plutôt que la sanction, Jean Zermatten a été membre puis président du Comité des droits de l'enfant des Nations-Unies. Il a aussi fondé en 1995, à Bramois près de Sion, l'Institut international des droits de l'enfant (IDE), première structure d'enseignement supérieur dans le monde à être entièrement consacrée à l'étude et à l'enseignement interdisciplinaire des droits de l'enfant. Il a ainsi donné leurs lettres de noblesse à ces droits de l'enfant (qui jusque là étaient surtout du ressort du travail associatif, de la mobilisation des militants et, parfois, du discours angélique) en en faisant une véritable (*suite p. 2*)

Jean Zermatten (suite)

discipline académique. Le succès de l'IDE a été tel, en Suisse et à l'étranger où il a semé de multiples partenariats, notamment en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Europe de l'Est, que l'Université de Genève a choisi dès cette année de l'inclure dans son programme de formations continues sous le label de « Centre interfacultaire en droits de l'enfant » (CIDE), parrainé par les facultés de droit, de psychologie et des sciences de l'éducation, des sciences de la société et de médecine.

Dans son émouvant discours intitulé « Les droits de l'enfant : des mini-droits ? », Jean Zermatten s'est interrogé : dans leur application (ou non-application), ces droits pour les petits ne sont-ils pas de petits droits ? Ne ressemblent-ils pas à ces menus pour enfants où, parmi des pages et des pages de plats plus alléchants les uns que les autres à l'attention des adultes, tout à la fin, dans la section *Pour nos petits*, figure comme unique proposition passe-partout l'incontournable « tranche de jambon – frites – ketchup » ? C'est que, souligne-t-il, du texte de la Convention internationale des droits de l'enfant ratifié par de ces droits, il y a un fossé de combler, même en Suisse. Pour Zermatten a alors, dans un émouvant, invité à rejoindre l'évocation seulement) trois enfants rencontrés lors de ses multiples quelque part en Afrique de l'Ouest, il n'a pas tous les jours à manger. police après avoir dérobé le imprudente. Jean Zermatten le insalubre, enfermé avec des dans l'attente d'une improbable



195 Etats à la mise en œuvre immense qu'il n'est pas facile illustrer ce propos, Jean moment spécialement l'assistance (hélas, par parmi les très nombreux qu'il a voyages. Abdullahi, 14 ans, est issu d'une famille pauvre où Un jour, il est attrapé par la portemonnaie d'une touriste rencontre dans une prison adultes depuis plusieurs jours, audience devant un juge qui peut n'avoir lieu que dans des semaines ou des mois, voire jamais. Son délit est passible de 4 ans d'emprisonnement. Il n'a bien sûr ni avocat, ni aide sociale. Le regard de cet enfant, implorant, le hante encore aujourd'hui. Vlasta, 12 ans, quelque part en Europe de l'Est, est une petite fille un peu turbulente, « hyperactive » dirait-on facilement aujourd'hui. Jean Zermatten la rencontre dans un foyer pour cas sociaux. Pourquoi ? Parce qu'elle a besoin de soins spéciaux ? Parce qu'elle représente un danger pour l'entourage ou la société ? Non. Simplement parce qu'elle n'est pas de la bonne communauté. Elle est rom... Quant à Monica, 14 ans, élevée dans la pauvreté dans un pays d'Amérique latine, Jean Zermatten la croise dans une maison de redressement où on l'a enfermée avec son bébé de quelques mois, issu d'un viol collectif. Qu'a-t-elle fait, Monica, pour mériter cette sanction, elle qui s'efforce au mieux de ses moyens d'élever cet enfant imprévu ? Rien. Simplement sa famille l'a rejetée, ses agresseurs n'ont fait l'objet d'aucune poursuite, elle a été sans autre forme de procès jugée comme mauvaise et dépravée, et tant pis pour ses droits pourtant si bien définis par la Convention internationale...

Il reste donc bien à faire pour que les enfants, comme Korczak l'appelait déjà de ses vœux avec tant de ferveur, deviennent sujets de droit, des personnes à part entière. Grâce à des hommes et des femmes de la trempe de Jean Zermatten, cet objectif sera un peu moins difficile à atteindre !

DH

Prix Korczak Suisse 2014

C'est avec un plaisir non dissimulé que Christiane, Pierre, Jef, et moi-même nous retrouvons, le 4 juin 2014, dans les locaux de l'Association, sous la douce présidence de Miriam, afin de discuter des travaux de maturité sélectionnés pour le prix Korczak.

Cette année, le jury accueille Jérôme Blanc, représentant du département de l'Instruction publique. Très rapidement la discussion s'engage et le travail précis de Jérôme, son engagement souriant nous réjouissent particulièrement.

Le jury travaillant de concert depuis bien des années, la méthode de sélection consiste, dans

un premier temps à « éliminer » les travaux qui ne seront pas retenus pour l'obtention d'un des prix. Rappelons que le jury n'est pas tenu d'attribuer le prix Korczak si aucun des travaux ne répond aux critères requis : une analyse approfondie de la problématique et une correction syntaxique et orthographique excellente.

L'engagement personnel des auteurs dans une action concrète est bien entendu un élément très pertinent dans l'attribution du premier prix. Un second prix, un prix d'encouragement peuvent aussi être attribués. J'aime rappeler qu'un prix d'encouragement avait été attribué à un certain

Pierre Maudet pour son action en faveur du Parlement des Jeunes !

Ont été abordés cette année, les sujets suivants : le handicap physique ou intellectuel ; l'enfant hospitalisé ; l'enfant victime de maltraitance ; la socialisation des enfants dans le genre (fille ou garçon) ; l'initiation à la philosophie à l'école primaire. Un collégien propose aussi la création d'un petit livre destinée aux enfants hospitalisés, démarche qui aurait pris plus de sens s'il avait établi un réel échange avec les enfants.

Catherine Merkt, du collège de Candolle, reçoit un deuxième prix pour *Values conveyed through children literature: three beloved books and their influential authors*, analyse thématique de trois œuvres destinées à la jeunesse. Sujet bien construit pouvant intéresser parents et enseignants. Un travail de maturité d'une élève qui – on le sent bien – a adoré lire ces auteurs !

Le prix Korczak est attribué à l'unanimité pour le remarquable « *Rencontre entre enfants sourds et entendants. La barrière de la parole surmontée par le sport* ». Bravo au travail de **Selma Muller** du collège de Saussure! Une introduction et des explications claires, une présentation minutieuse d'une activité simple permettant une véritable rencontre entre enfants différents. Cette expérience, souligne l'auteure, a complètement modifié la perception de la surdité des enfants ayant participé à ces rencontres sportives.

L'engagement personnel de l'élève avec les enfants, la profondeur de la démarche, la rigueur de la construction, la présentation et l'écriture agréable peuvent servir d'exemple aux futurs collégiens désirant se présenter au Prix Korczak.

Sarabella Benamran

Un inédit de Korczak La Faillite du petit Jack

Extrait de Janusz Korczak, *Dzieła*, Latona, Varsovie, 1994, vol. 9, pp. 158-60
(Traduction : Lydia Waleryszak, à paraître aux Editions Fabert en novembre 2014)

Voici, pour vous mettre en appétit de lecture, un nouvel extrait de « la Faillite du petit Jack », le roman de Janusz Korczak, qui paraîtra d'ici la fin de cette année aux éditions Fabert.

Jack Fulton, élève en troisième année d'école primaire, rêve de devenir commerçant. C'est un élève dévoué et volontaire, dont l'ambition est de développer la petite bibliothèque de sa classe et de créer une coopérative, afin de permettre à ses camarades d'avoir des fournitures de qualité à bon marché, et même plus. Il met tout en œuvre, en effet, pour permettre à ses congénères d'accéder à des loisirs jusqu'ici inabordables pour eux. Avec mister Taft, son ami propriétaire d'une librairie-papeterie, Jack apprend les ficelles du métier. Son parcours expérimental est jalonné de succès, mais aussi de déceptions : arnaques, jalousies et mécontentements de son entourage, dénigrement de certains adultes à son égard, etc. Dans ce passage, Jack découvre qu'il existe des institutions pour aider et protéger les adultes dans leurs diverses transactions quotidiennes, malheureusement les enfants ne peuvent y avoir recours car, bien qu'ils soient eux aussi confrontés à des problèmes d'argent, ils ne sont pas pris en compte par la société. Une découverte qui amènera notre jeune héros à prendre de nouvelles initiatives des plus ambitieuses...

Dès que Jack avait un moment libre, il ne se rendait plus sur la place du Marché ni dans les quartiers voisins, mais plus loin, en centre-ville, dans les artères principales, où les habitations étaient plus hautes et plus belles, les boutiques plus riches et leurs vitrines plus intéressantes. À chaque fois, il découvrait de nouvelles choses.

Un jour, il s'arrêta devant un grand bâtiment où il était écrit « Banque ». Un autre jour, il lut les inscriptions « Hôtel des impôts » et « Notaire ». Il nota tous ces mots sur un papier, puis il rendit visite à mister Taft pour lui demander ce qu'ils signifiaient. Le libraire lui répondit volontiers :

– Les banques prêtent de l'argent. Tiens, regarde !

Mister Taft ouvrit un annuaire.

– Il existe des banques de commerce. Si un commerçant souhaite acheter de la marchandise, mais qu'il n'a pas suffisamment d'argent pour le faire, il se rend là-bas et fait un emprunt. Les banques industrielles sont destinées aux fabricants. Ils doivent payer leurs ouvriers. Que se passerait-il s'ils ne vendaient pas assez et que, faute d'argent, ils ne pouvaient pas régler les salaires ? Pour les agriculteurs, c'est pareil : que feraient-ils s'ils ne pouvaient pas acheter de semences ? S'ils ne sèment pas à temps, tout est fichu pour eux ! Ils vont dans une banque agricole et signent un crédit. Imagine encore qu'une personne entreprenne la construction d'une maison et voilà qu'elle manque d'argent pour l'achever ! Sans toit, une maison ne peut être habitée et elle s'abîme. Idem pour un artisan qui souhaiterait ouvrir un atelier : il peut, lui aussi, prétendre à un emprunt.

– Et un notaire, c'est quoi ?

– Tu sais, dans la vie, il y a des gens honnêtes et des gens malhonnêtes. Untel vend sa maison, son magasin, ou alors il a prêté une certaine somme à quelqu'un et voilà qu'il prétend que c'est faux ou qu'il ne s'en souvient pas.

– J'ai souvent entendu ça, confirma Jack.

– Tu vois ! Il existe donc des notaires qui consignent par écrit chaque achat et chaque vente. Ensuite, l'acte est signé par l'acheteur et par le vendeur. Comme ça, ce dernier ne peut plus dire qu'il ne veut plus vendre ou qu'il n'a pas vendu son bien.

– C'est très malin, conclut Jack. S'il y avait eu un registre notarial, chez nous à l'école, il n'y aurait pas eu toute cette affaire avec Charlie. En plus, les élèves se jouent plein de mauvais tours entre eux !

Depuis l'affaire avec Charlie, la maîtresse avait interdit toute vente et tout échange en dehors de la coopérative, mais c'était impossible. Les élèves continuaient à le faire en cachette et, cela va s'en dire, ça n'allait pas du tout, car ceux qui ne s'y connaissaient pas se faisaient avoir.

Jack avait décidé de créer une banque et de tenir un registre notarial l'année suivante. La coopérative ne remettrait plus rien à crédit ; les élèves qui n'auraient pas d'argent pourraient en emprunter à la banque.

Mister Taft conseilla à Jack de préférer au nom de « banque » celui de « caisse de crédit » pour éviter les moqueries.

Jack aurait aimé la mettre en place aussitôt, mais une autre affaire importante l'occupa durant toutes les fêtes de Pâques. Il s'agissait ni plus ni moins que l'achat d'un vélo et peut-être même de deux !

Eh oui ! Autrefois, quand Jack disait à ses camarades qu'il voulait acheter un vélo ou qu'il était possible de le faire, ils le raillaient toujours :

– T'es fou ? Tu sais combien ça coûte ? Tu vas le trouver où ton argent ?

Désormais, la classe de Jack avait une telle confiance en lui, qu'elle ne serait pas étonnée si un jour, il disait :

– Je vais acheter une voiture.

Au contraire, elle était même par trop convaincue que Jack pouvait faire des tas de choses, s'il le voulait.

Au cours de la réunion des parents d'élèves, le directeur lut le mémoire de Jack et déclara que ce dernier avait raison.

Il dit ceci :

– Le mémoire de Jack Fulton m'a beaucoup appris. Il y a peu de temps, j'ai demandé aux élèves en cinquième année de rédiger un devoir sur le sujet suivant : « De quoi ai-je besoin que je ne peux acheter, faute d'argent ? » Sur les quarante élèves, seuls six ont écrit qu'ils n'avaient besoin de rien, car leurs parents leur achetaient tout. Les autres ont répondu diversement. À la campagne où les boutiques sont rares, les enfants sont moins conscients de ce qui existe et ont moins de besoins, mais en ville chaque enfant découvre des choses qui lui plaisent énormément. Les garçons ont besoin d'un ballon de football, nombreux sont ceux qui ne possèdent même pas de balle. Les enfants ont besoin de canifs pour tailler leurs crayons. Dans la classe de Jack, près de la moitié des élèves en possèdent un et presque tous ont des crayons de couleur et du papier cartonné. La professeur d'arts plastiques est très satisfaite. L'école publique est gratuite, les parents ont d'autant plus le devoir de

contribuer à l'achat de ce qui peut lui manquer. Je voudrais acquérir un projecteur l'hiver prochain, afin de pouvoir montrer des transparents aux élèves. En mai, nous organiserons régulièrement des excursions. La coopérative, quant à elle, souhaite acheter un ballon de football et un vélo.

Le directeur évoqua l'affaire de Charlie et souligna la différence entre l'arnaque et la coopérative.

Jack ne savait pas exactement ce qui fut dit. Son père, qui assista à la réunion, ne lui en toucha que quelques mots, la maîtresse et le concierge également. L'essentiel, c'est que la classe eut ses ballons de football et qu'il resta encore cinq dollars et vingt cents pour l'achat d'un vélo !



PRIX JANUSZ KORCZAK
de littérature jeunesse

Prix Janusz Korczak de Littérature Jeunesse

Un jury d'enfants en hommage au défenseur de leur droit au respect

« Le fait que Korczak ait volontairement renoncé à la vie pour ses convictions parle pour la grandeur de l'homme. Mais cela est sans importance comparé à la force de son message. » Bruno Bettelheim



Ecrivain, pédiatre, éducateur, pédagogue, Janusz Korczak, demeure l'une des figures les plus influentes de son temps pour ce qui touche à l'enfance. C'est l'un des grands précurseurs de l'énonciation et la mise en place des droits imprescriptibles de l'enfant au respect, à la protection et à la dignité d'une vie matérielle et affective. Son message pédagogique et humanitaire a fondamentalement inspiré les travaux de la Convention Internationale des droits de l'enfant en 1989. En août 1942, lors de la déportation des Juifs du ghetto de Varsovie, Korczak refuse la liberté qui lui était proposée. Il accompagne les enfants de l'orphelinat dont il était le directeur jusqu'à Treblinka et meurt avec eux dans les chambres à gaz. C'est en sa mémoire, et pour promouvoir son message de respect pour l'enfance, qu'à l'initiative d'un petit groupe de personnes a vu le

jour le *Prix Janusz Korczak de Littérature Jeunesse* destiné à récompenser chaque année un ou plusieurs livres pour la jeunesse. Le ou les lauréats sont élus par un jury d'enfants fréquentant les classes de CM1 et CM2 d'écoles élémentaires de France et, depuis cette année, de Suisse (7^e et 8^e P). Ces classes s'engagent à lire au cours de l'année scolaire cinq ouvrages choisis par un comité de lecture. D'octobre à mai, des auteurs et les coordinateurs du Prix se rendent dans les classes, les uns pour parler de leurs livres, les autres pour réfléchir et débattre de la pensée et du destin de Janusz Korczak et des enfants dont il a eu la charge.

Les étapes du prix

Automne 2008. Création à Paris et à Evreux du *Prix Janusz Korczak de Littérature Jeunesse*.

Juin 2009. Deux cent cinquante élèves de CM1 et CM2 d'écoles élémentaires françaises en composent le Jury.

Juin 2012. Mille enfants de Paris, Normandie et Gironde élisent le livre lauréat parmi les cinq ouvrages sélectionnés par un comité de lecture.

Automne 2012. Le Prix Janusz Korczak est devenu projet de classe (pour l'ensemble des établissements), projet d'école (en particulier à Paris), projet de quartier (à Evreux) et projet de ville (en Gironde).

Mai 2013. Concert en Normandie de Jean Claverie, auteur de « Little Lou », l'un des cinq titres finalistes du Prix Janusz Korczak 2013.

Juin 2013. Cérémonie de la proclamation de résultats à Aubevoye (Normandie) et cérémonie de la remise du Prix quelques jours plus tard à la *Salle Pablo Neruda, Bobigny*, en présence de 400 enfants de Paris, Bobigny et des Yvelines.

2014. Plus de 2000 enfants ont voté pour leur livre préféré. Trois cérémonies de remise de Prix se sont déroulées au mois de juin, à Evreux, à Bordeaux et à Paris en présence de l'auteur lauréat ou bien d'un des auteurs des livres finalistes.

Le Prix Janusz Korczak de littérature jeunesse est donc en passe de s'établir comme prix national en France, par son développement dans de nouvelles régions, telles l'Alsace, et comme prix francophone par son récent élargissement à la Suisse. En effet, soutenu par le Département de l'Instruction publique de Genève, *le Prix Janusz Korczak de littérature jeunesse* s'est enrichi cet automne d'une dizaine de classes de 7^e et de 8^e primaires des écoles de la ville de Genève, ainsi que de deux écoles privées (Moser et Eden).

Le thème de l'édition 2015 du Prix sera « Les enfants dans la guerre ».

Monsieur Metin Ardit mettra à disposition l'Auditorium Fondation Ardit pour la cérémonie de remise du Prix qui se déroulera en juin 2015. L'auteur lauréat sera en principe présent lors de cette cérémonie et dialoguera avec les enfants.

Les thèmes

Les thèmes, choisis au plus près de la pensée et de l'action de Janusz Korczak, varient tous les ans, à l'exception du thème fondateur, *Les enfants dans la guerre*, abordé d'une manière récurrente tous les trois ans. Parmi les thèmes retenus depuis la création du Prix mentionnons *Exils*, *Changer la vie*, *La musique*, *La plume et le pinceau...*

Quelques partenaires

- *L'Association Internationale des Amis de Janusz Korczak*, soutenue par *Yad-la-Yeled France*
- *L'Association suisse des Amis du Docteur Janusz Korczak*
- Le Mémorial de l'enfant et de la Shoah à Paris
- La librairie *L'oiseau lire* à Evreux.
- La bibliothèque jeunesse *L'heure joyeuse* à Paris.
- *La Maison des Ecrivains et de la Littérature (L'Ami Littéraire)*, Paris
- La Librairie *Librerit* à Carouge (Genève)

Eglal Errera

Séminaire international Korczak de Genève

Le traditionnel séminaire international organisé chaque année depuis 6 ans dans le cadre de la Mission de Pologne auprès des Nations-Unies à Genève s'est tenu le 31 mai dernier, consacré à l'Article 2 de la Convention internationale des droits de l'enfant qui stipule: "*Les Etats parties prennent toutes les mesures appropriées pour que l'enfant soit effectivement protégé contre toutes formes de discrimination ou de sanction motivées par la situation juridique, les activités, les opinions déclarées ou les convictions des parents, de ses représentants légaux ou des membres de sa famille.*"

Marek Michalak, ombudsman des enfants en Pologne, **Batia Gilad**, présidente de l'Association Korczak internationale, et **Waltraut Kerber-Ganse**, coordinatrice du colloque, ont rappelé que nous sommes tous concernés par des situations de discrimination. "L'enfant n'est pas une page vide", disait Korczak. Il nous revient de faire en sorte qu'il puisse vivre et se développer pleinement, en toute dignité et en toute liberté, afin de s'émanciper dans les meilleures conditions.

Christopher Clouder, éducateur de Grande-Bretagne, a centré son intervention sur la notion « d'éducation inclusive » et rappelé le rôle des pionniers de l'éducation nouvelle comme Pestalozzi, Freinet et tant d'autres. **José Cardona Llorens**, membre du Comité des droits de l'enfant (CDE) a souligné que le regard que porte la société a une incidence sur le développement de l'enfant, en particulier à l'encontre d'enfants discriminés. Pour élaborer une éducation inclusive il faut faire tomber les barrières physiques, culturelles, juridiques, et économiques. Cela suppose de transformer les systèmes éducatifs et de mettre en oeuvre les déclarations internationales. Pour **Marie Wernham** (UNICEF), c'est là précisément l'action principale de l'UNICEF qui inculque les droits de l'enfant et participe à changer les mentalités et à créer les conditions pour lutter contre les stéréotypes dans le champ scolaire. **Augustin Vwaluma** (Congo) a présenté son association qui, malgré une situation sur le terrain très difficile, promeut des actions fondées sur les valeurs de dignité humaine et de respect des enfants. **Yasmeen Sharif** (membre du CDE) a insisté sur le fait que l'éducation inclusive demande du temps pour aboutir à des transformations durables et qu'il y a tout un travail à faire avec les institutions pour leur permettre d'élaborer des outils et de prendre en compte les besoins spécifiques de chaque enfant. **Miruna Coca Cozma**, journaliste et documentariste roumaine, a projeté un court extrait de son film : "Notre école", consacré à la question de l'inclusion des enfants roms; elle y dresse le constat paradoxal que dans ces régions fortement peuplées de Roms, on parle d'inclusion et d'intégration, sans traiter des questions d'émigration et de ségrégation, et sans volonté de changement politique. **Maria Herczog** (membre du CDE) a fait le même constat : sans stratégie, sans détermination politique et éducative, seul s'impose le cynisme d'un système qui ignore les lois internationales. D'autres interventions encore, celles de **Lothar Krapman** (Allemagne), de **Yolanta Grzaczykova** (Pologne), de **Malgorszta Kmita** (GB) et de **Jonathan Levy** (France) ont insisté sur la notion de participation active des enfants et de l'engagement pédagogique et social qu'elle exige de tous.

Colette Charlet

Solidarité korczakienne avec l'Ukraine

Ces derniers mois, dans un mouvement de solidarité lancé par notre ami Theo Cappon de l'Association Korczak néerlandaise, nous avons été en contact avec les membres de l'Association Korczak d'Ukraine qui doivent faire face, comme on l'imagine aisément, à de graves difficultés humaines causées par le conflit en cours. Bogdan Bashtovly, qui travaille à la réhabilitation d'orphelins à Kiev et dans l'ensemble du pays, nous a tenus informés de ses efforts pour aider des jeunes en situation sociale précaire, souvent avec des problèmes de santé ou de développement, à quitter les zones de combat ou à y survivre un peu moins mal. Nous partageons avec nos lecteurs, quelques extraits des messages transmis par Bogdan en août et septembre 2014, en les conservant tels quels dans l'anglais de leur auteur :

"Our NGO has helped 24 persons to evacuate from the war zone in Donetsk and Lugansk regions. We helped them to leave the war zone, provided shelter, food and financial support. Beside orphanage graduates (many of whom have physical and/or mental handicaps) we have helped orphanage workers and directors. For example, we helped Mykolaivka orphanage workers with medicines and food, and provided shelter to the director of Donetsk children's home and her daughter and grandson. Each escape was very dramatic, (...) people come in terrible emotional state. We have been placing everyone at Orphanage No.12 in Kiev but at the same time we look for other places for them. We placed 2 youngsters in Mariupol, 2 in Kramatorsk (two towns in Donetsk Region under protection of Ukrainian Army), 2 in Belarus. We also placed some youngsters in Kiev. (...) Those who come do not receive any financial assistance from the government. (...) We should try to focus on helping 20 youngsters aged 18 to 25 from Donetsk and Lugansk to settle in the City of Kiev or in the area. (...) Of course, we will help them find housing, schools to go to,

provide legal advice, psychological counselling, etc.

"(...) Unfortunately, things have been developing very tragically in Ukraine. A lot of people are dying every day. Three orphanages that we help have been affected by the war (Mykolaivka, Lutugino and Donetsk) as well as many orphanage graduates that we support in Lugansk and Donetsk areas. Mykolaivka orphanage is in especially difficult situation. They are completely isolated from the outside world and this last week (début août, NDLR) they ran out of food. Orphanage 12 in Kiev has prepared beds for children from the East but unfortunately there is no way for them to come here - no trains and no buses travel between Slovyansk and Kiev. (...)

"(...) Thank you so much for your additional financial support (notre Association a envoyé 1000.- francs suisses en urgence et d'autres associations Korczak ont réuni 2500 euros, NDLR)! This is an immense help! Having some extra emergency funds in these difficult circumstances is very helpful. (...) Orphanage 12 in Kiev has not received any

funding this year. The utility companies and food suppliers have threatened to sue the orphanage for our debts but what can we do...

" (...) These last several weeks (début septembre, NDLR) have been especially busy because I had to find new places for all the people who stayed at the orphanage during the summer. Children from Internat No.12 are back in school, so we had to move youngsters from Eastern Ukraine to other places. The good thing is that I managed to find places almost for everyone. We only have three youngsters and a 3-month-old baby still at the orphanage, plus one more coming in the next couple of days. For the rest of the youngsters we found places in different parts of Ukraine (where life is cheaper and where they can be closer to their homes). (...) Staff members at Internat No.12 are collecting warm clothes and shoes for the winter - it is going to be a very difficult winter for everyone, especially for people from Eastern Ukraine.

"There are some positive moves on the political level but the reality is still very difficult and tragic. Still a lot of fighting. A lot of people dying every day. Still a lot of people from Eastern Ukraine sleeping at train stations in Kiev and other cities. With children. Unfortunately, it is still mostly charitable organizations and churches that help these people. The government has not been very effective in providing assistance to these people. People from Eastern Ukraine still can not receive the financial benefits they are entitled to (like disability assistance, stipends etc). Most people have not had any income for over 4 months. Unfortunately, many old and handicapped people who lived alone died of starvation or lack of medical care in their homes. I read that only in one little town there were 16 such people. It is awful.

Thank you for supporting us in such difficult times!

Bogdan Bashtovly"

Korczak hier et aujourd'hui

Janusz Korczak (Varsovie 1878-Treblinka 1942), médecin, pédagogue, écrivain, est l'un des inspirateurs de la Convention internationale des droits de l'enfant. Fondateur et directeur de deux foyers pour les enfants des rues de Varsovie il a été, comme ailleurs Makarenko, Ferrière, Freinet ou Neill, un précurseur de l'éducation nouvelle. Dans ces foyers, il avait institué un mode de fonctionnement démocratique auquel les enfants participaient pleinement, avec un tribunal, un parlement et un journal gérés par eux.

Pour Korczak l'enfant a le droit « de vivre sa vie aujourd'hui », « d'être un partenaire d'égal à égal », « d'être écouté », « d'être ce qu'il est »... La pensée et l'action de Janusz Korczak sont porteuses d'un message universel bravant les années : l'enfant est un être humain à part entière, il doit être respecté.

L'Association suisse des Amis du Dr J. Korczak s'efforce de faire connaître l'œuvre de Korczak et soutient des projets d'aide à l'enfance au plan local et international.

Pour plus d'informations, rejoignez-nous sur www.korczak.ch notre site internet bilingue (français-allemand). Et mieux encore : devenez membre de notre Association. L'adhésion peut se faire en ligne !

Disparitions

Nous avons le très grand chagrin d'annoncer la disparition de trois personnes qui ont beaucoup compté et beaucoup fait pour notre Association :

Madame Noemi HALPÉRIN SPIERER
Monsieur Michel Alexandre HALPÉRIN
Madame Ginette RABINOVICI

Leur souvenir lumineux restera profondément gravé dans la mémoire des amis korczakiens. Que leurs familles et proches trouvent ici l'expression de notre solidarité et de notre affection.

La révolution silencieuse

Colloque des 25 ans des droits de l'enfant

Il y a 25 ans, la Convention relative aux droits de l'enfant était promulguée par les Nations Unies. À l'occasion de cet anniversaire, la Ville de Genève a voulu réaffirmer le rôle, la place et l'intérêt qu'elle accorde aux enfants dans la vie de la cité. Pendant un an, dans le cadre du projet « 2014, année de l'enfance », elle a recensé les prestations offertes aux enfants afin de questionner leur qualité et de leur pertinence. L'aboutissement de ce processus conduira la Ville à prendre systématiquement en considération les droits et les besoins des enfants dans les politiques publiques qu'elle mène. Pour couronner cette année de réflexions, un colloque réunissant des spécialistes de divers horizons permettra de préciser les contours de cette révolution silencieuse des droits de l'enfant. En voici le programme.



Jeudi 20 novembre 2014

08h30 — 09h00 Accueil

09h00 — 09h20 Ouverture

Esther Alder, conseillère administrative, Genève

09h20 — 09h30 Introduction

Philip D. Jaffé, directeur, Institut Universitaire Kurt Bösch, Sion et professeur, Université de Genève

09h30 — 10h15 Droits de l'enfant et devoir d'éducation

Philippe Meirieu, professeur, Université Lumière-Lyon 2

10h15 — 10h30 Intermède musical

Denis Albert interprète Droits d'enfants

10h30 — 11h00 Pause café

De la violence à la dignité

11h00 — 11h30 Les droits de l'enfant : une question de dignité !

Jean Zermatten, directeur, Institut international des droits de l'Enfant, Sion

11h30 — 12h30 Regards croisés

Stephan Auerbach, responsable Services transnationaux SSI, Genève

Fabienne Bugnon, secrétaire générale adjointe, DSE, Genève

Joëlle Droux, maître d'enseignement et de recherche, FPSE, Genève

Yvon Heller, pédiatre FMH, FAAP, Nyon,

May Piaget, coordinatrice « vie et climat scolaire », DIP, Genève

12h30 — 12h45 Intermède musical

Denis Albert interprète Droits d'enfants

12h45 — 14h15 Pause déjeuner

De l'expression à la participation

14h15 — 14h45 Pour une participation bruyante des enfants à la révolution de leurs droits

Philip D. Jaffé, directeur, Institut Universitaire Kurt Bösch, Sion et professeur, Université de Genève

14h45 — 15h15 L'enfant face au conflit parental : « Est-ce que j'ai quelque chose à dire au juge ? »

Renate Pfister-Liechti, juge, Tribunal civil, Genève

15h15 — 15h30 Intermède musical

Denis Albert interprète Droits d'enfants

15h30 — 15h45 Pause

15h45 — 16h15 Le soin aux adolescents, des aspects légaux aux enjeux éthiques

Pierre-André Michaud, professeur honoraire, Faculté de médecine, Lausanne

16h15 — 16h45 Le droit de pétition

Oscar Tosato, conseiller municipal, Lausanne

16h45 — 18h00 Verrée du 25^e anniversaire

Vendredi 21 novembre 2014

08h30 — 09h00 Accueil

09h00 — 09h20 Ouverture

Anne Emery-Torracinta, conseillère d'État, Genève

09h20 — 09h50 L'évolution des droits de 1989 au 3^e protocole

Jorge Cardona, membre du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, Valence

Du rêve à la réalité

09h50 — 10h20 Inégalité des chances, pauvreté : les enfants d'abord

Martine Kurth, secrétaire générale Artias, Yverdon

10h20 — 10h35 Intermède musical

Dominique Dimey chante Les droits des enfants

10h35 — 11h05 Pause café

11h05 — 11h45 Être enfant à l'ère numérique

Serge Tisseron, psychiatre, docteur en psychologie, chercheur associé HDR, Université Paris 7^e

11h45 — 12h30 Rêver pour soi et les autres

Augustin Brutus, fondateur, directeur Intercultural Network for Development and Peace, Pondichéry

12h30 — 14h00 Pause déjeuner

Être enfant dans la Cité

14h00 — 14h15 Être enfant en Ville de Genève

Sami Kanaan, maire, Genève

14h15 — 14h45 Présentation et Analyse du questionnaire Consulter les enfants sur leurs droits !

Paola Riva Gapany, sous-directrice, IDE et IUKB, Sion

14h45 — 15h30 Une ville faite pour les garçons

Yves Raibaud, géographe, Université Bordeaux Montaigne

15h30 — 15h45 Pause

15h45 — 16h30 Qui a peur des droits de l'enfant ?

Jacques Fierens, professeur, Universités de Namur, Liège et Louvain

16h30 — 16h45 Conclusion

16h45 — 17h00 Intermède musical

Après le colloque, dimanche 23 novembre à 15h:

Grand concert public « Chantons les droits des enfants ! » avec Dominique Dimey

Informations pratiques

Colloque : Centre International de Conférences, Genève (CICG), 17, rue de Varembe, 1211 Genève. Inscriptions via internet : colloqueenfance.ch, prix pour les deux journées : CHF 150.-

Concert : Bâtiment de Forces Motrices (BFM), 2, place des Volontaires, 1204 Genève. Inscriptions et réservations : billetterie-culture.ville-ge.ch, prix unique : CHF 5.-

Venez nombreux à notre grand rendez-vous annuel !

25 novembre 2014 à 19h

**XXXIV^e Assemblée générale de
l'Association suisse des amis du Docteur Janusz Korczak**

**Théâtre de l'Espérance
8, rue de la Chapelle
1207 Genève**

**A 20 h., après la partie administrative,
conférence exceptionnelle de**

**Monsieur Patrick Ghion
Chef de la brigade de criminalité informatique
à la Police de Genève
sur le thème :**

**“Internet et les enfants :
attention, danger!”**

Entrée libre

Ouvert au public

Une verrée de l'amitié clôturera la soirée

Citations du jour

« Quand on commence à raconter une histoire, il ne faut pas chercher à la terminer à tout prix. L'histoire racontée aux enfants peut-être le point de départ d'une discussion – elle peut-être entrecoupée de commentaires. »

« Quand je suis avec des enfants, je leur tiens compagnie et ils me tiennent compagnie. Nous discutons ou nous ne discutons pas (...). Quand nous sommes ensemble, mon heure vaut la leur, le cadran de l'horloge. »

Janusz Korczak

De la pédagogie avec humour

Les rues Korczak dans le monde



Amis lecteurs,

Si, au cours de vos voyages, vous venez à découvrir une rue Korczak, faites-le nous savoir en nous envoyant une photo que nous nous ferons un plaisir de publier dans notre lettre. Celle qui figure ci-contre a été prise à Jaffa (Israël). Merci de nous aider à découvrir Korczak autrement et ailleurs !